

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_033 : DEMANDE DE SUBVENTION : TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES
SYSTÈMES DE LAGUNAGE DE SALIES ET PUYGOUZON (SITE DE LABASTIDE
DENAT)

L'an deux mille vingt , le onze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 11 février 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, Messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Odile LACAZE), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Louis BARRET), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Bruno CRUSEL (pouvoir à Enrico SPATARO), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Yves CHAPRON (pouvoir à Robert GAUTHIER)

Votants : 40

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 11 FÉVRIER 2020

**N° DEL2020_033 : DEMANDE DE SUBVENTION : TRAVAUX
D'AMÉLIORATION DES SYSTÈMES DE LAGUNAGE DE SALIES ET
PUYGOUZON (SITE DE LABASTIDE DENAT)**

Pilote : Hydraulique - Assainissement

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Les lagunes de traitement des eaux usées de Saliès et Puygouzon (Labastide Dénat) présentent une accumulation des boues qui engendre à présent des nuisances pour les riverains, ainsi qu'un déficit d'efficacité de traitement.

Durant l'année 2019 une première phase de travaux a été menée permettant la consolidation des berges des premiers bassins de ces lagunes.

La communauté d'agglomération va en 2020 poursuivre ces travaux pour les deuxièmes bassins des lagunes. A l'issue du curage des bassins, des travaux de réhabilitation et de renforcement des talus, suite à l'usure due au battillage et aux dégâts effectués par les ragondins, pourront être diligentés via le marché à bons de commande travaux d'assainissement de l'agglomération.

Le montant de cette opération ne pourra définitivement être approché qu'après vidange. Toutefois il est estimé à un montant de 80 000 euros HT.

Le département du Tarn finance les travaux d'aménagement des bassins de lagunage à hauteur de 21%.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT maximum	Recettes	Montant HT
Travaux de réhabilitation et de renforcement des talus	80 000,00 €	Département du Tarn 21 %	16 800,00€
		Communauté d'agglomération 79 %	63 200,00 €
TOTAL	80 000,00 €	TOTAL	80 000,00€

Aussi, il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le plan de financement prévisionnel et la demande de subvention,

Le Conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté du 24 décembre 2002 portant création de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU la délibération n°1/54/2004 portant transfert de la compétence assainissement,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 28 janvier 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le lancement de l'opération de réhabilitation des berges et talus des lagunes de Saliès et Puygouzon (Labastide Dénat) pour un montant estimé à 80 000 euros HT.

APPROUVE le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT maximum	Recettes	Montant
Travaux de réhabilitation et de renforcement des talus	80 000,00 €	Département du Tarn 21 %	16 800,00 €
		Communauté d'agglomération 79 %	63 200,00 €
TOTAL	80 000,00 €	TOTAL	80 000,00 €

APPROUVE la demande de subvention auprès du Département du Tarn pour l'opération de réhabilitation des berges et talus des lagunes de Saliès et Puygouzon (Labastide Denat)

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à signer tout acte relatif à cette opération.

Pour extrait conforme,
Fait le 11 février 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL